

AUXERRE - CHALON-SUR-SAÔNE - DIJON - LE CREUSOT - MÂCON - NEVERS



Université de Bourgogne

6 Grands domaines scientifiques

- ✓ Aliment et environnement
- ✓ Santé (Health) et ingénierie moléculaire
- ✓ Photonique et matériaux avancés
- ✓ Apprentissage et santé (Care)
- ✓ Patrimoine et territoires
- ✓ Vigne et Vin

Lundi 7 septembre 2015, 11h00

Maison Internationale

DOSSIER DE PRESSE

Rentrée universitaire à l'uB

Avec 27.500 étudiants et 3.000 personnels enseignants, chercheurs et administratifs, l'université de Bourgogne confirme sa position majeure d'acteur socio-économique dans la région. L'année universitaire 2014-2015 a été particulièrement dense et 2015-2016 s'annonce tout aussi rythmée. Alain Bonnin, Président de l'uB, présente les projets en cours et revient sur les principales réalisations qui ont marqué l'année écoulée.

Contact presse :

Audrey RAHALI - Service Communication - Université de Bourgogne

Maison de l'Université - Esplanade Erasme - BP 27877 - 21078 Dijon Cedex

T. 03 80 39 37 96 / 06 77 43 47 24

SOMMAIRE

L'université de Bourgogne

- ✓ Chiffres-clés p 3
- ✓ Point sur les effectifs p 4
- ✓ Capacités d'accueil P 5

2015-2016 : projets et nouveautés p 6

- ✓ Formations : nouveautés et ambitions internationales p 6
- ✓ L'Espace Entreprises, guichet unique pour simplifier les modalités de collaboration avec le milieu socio-économique p 7
- ✓ Création du GIP « Pôle Bourgogne Vigne & Vin » p 7
- ✓ Lancement du Pôle d'excellence hospitalo-universitaire en pharmaco-imagerie p 8
- ✓ Pass'UBFC, une nouvelle carte multiservice pour étudiants et personnels p 8
- ✓ Aménagement du campus : rénovations et nouvelles structures p 9
- ✓ Les « Campus Days » p 10

2014-2015 : retour sur une année universitaire riche en décisions et en évolutions p 11

- ✓ L'Université Bourgogne Franche-Comté (UBFC) p 11
- ✓ Candidature I-SITE p 12
- ✓ PIA « Réseau des Experimentarium » p 13
- ✓ Prix d'excellence en enseignement p 13
- ✓ Finances et budget p 14
- ✓ Vie étudiante p 15
- ✓ Ils font le succès de l'uB p 16

L'université de Bourgogne

Chiffres-clé

Une communauté de 30 000 personnes

- 27.500 étudiants
- dont 2.800 étudiants de nationalité étrangère
- dont 2.500 en formation continue
- dont 500 en apprentissage
- 1.550 enseignants et enseignant-chercheurs
- 1.350 personnels de Bibliothèques, Ingénieurs, Administratifs, Techniciens, de Service et de Santé (BIATSS)

Les formations

400 formations dispensées par an dont 33 co-habilitées avec l'Université de Franche-Comté
Plus de 12.000 diplômes délivrés chaque année

Les composantes

8 Unités de Formation et de Recherche (UFR)

- Droit, Sciences Economique et Politique
- Langues et Communication
- Lettres et Philosophie
- Sciences de Santé
- Sciences du Sport (STAPS)
- Sciences et Techniques
- Sciences Humaines
- Sciences Vie, Terre et Environnement

1 Ecole Supérieure du Professorat et de l'Education (ESPE)

3 Instituts Universitaires de Technologie

- Chalon-sur-Saône
- Dijon-Auxerre
- Le Creusot

2 Ecoles d'Ingénieurs

- Ecole Supérieure d'Ingénieurs de Recherche en Matériaux (ESIREM)
- Institut Supérieur de l'Automobile et des Transports (ISAT)

1 Ecole de Management : Institut d'Administration des Entreprises (IAE Dijon)

1 Institut de la Vigne et du Vin

29 laboratoires labellisés

dont la moitié sont des Unités Mixtes de Recherche (UMR) avec des grands organismes de recherche (INRA, INSERM, CNRS, CEA)

Divers

318 000 m² de surface bâtie sur les 6 campus

16 bibliothèques proposant 760.000 documents imprimés et 35.000 abonnements électroniques

120 associations étudiantes

170 événements ou actions accueillis par l'atheneum

✓ Point sur les effectifs

Des effectifs en hausse

Au 1^{er} septembre 2015, les chiffres d'inscription sont encore provisoires.

Les inscriptions d'étudiants sont en hausse provisoire de 3.3 % par rapport à l'an dernier à la même date, soit un effectif étudiant de 14 937.

Tous niveaux confondus, un peu plus de la moitié des inscriptions a été effectuée.

La hausse des inscriptions des bacheliers 2015 est plus significative et reflète l'attractivité des formations universitaires.

Le flux entrant d'étudiants en 1^{ère} année est en hausse de 6 % par rapport à l'année précédente à la même date. Cette tendance devrait se confirmer car la procédure d'inscription et les dates de rentrée de la 1^{ère} année sont relativement identiques à celles de l'année dernière.

Certaines licences ont d'ores et déjà plus d'inscrits néo-bacheliers à cette date que l'année dernière à la fin des procédures d'inscription (Philosophie, Gestion, toutes les filières de l'UFR Langues et communication (sauf LLCE italien), STAPS, Economie, Histoire...). Après plusieurs années de hausses successives, on assiste à une diminution marquée des inscriptions de néo-bacheliers en Droit, SVTE et Lettres. Le flux entrant d'étudiants en DUT est en hausse de 7,2%.

La Licence Education Formation Enseignement Culture (EFEC) avec 78 étudiants inscrits et le DUT Génie Civil à Auxerre (41 étudiants inscrits), qui ont tous deux ouverts à cette rentrée, ont dépassé leurs objectifs. Cela témoigne de la pertinence de leur création. Le nombre d'inscrits dans les prépas ingénieurs de l'ESIREM et de l'ISAT sont en hausse.

Ces premières tendances démontrent l'attractivité des formations de l'uB et l'invitent à poursuivre sa politique d'ouverture pour mieux valoriser l'université, ses interactions avec le monde économique et la qualité de ses formations.

A souligner : à dates identiques, le nombre de néo-bacheliers de l'Académie de Dijon est en hausse de 3,5 % et le nombre de néo-bacheliers issus d'autres académies est en hausse de près de 8 %.

Chiffres-clé des étudiants de l'uB à retrouver en ligne :

<http://ode.u-bourgogne.fr/formation-et-etudiants/effectifs-et-chiffres-cles/chiffres-cles-etudiants-ub.html>

✓ Capacités d'accueil

Pour la rentrée 2015, sur proposition de l'université de Bourgogne, des capacités d'accueil ont été arrêtées par le Rectorat pour 15 formations (contre 10 en 2014).

Ces capacités d'accueil sont une nécessité pour garantir aux étudiants de ces formations un cadre d'étude favorable, et des conditions de sécurité maximales.

Elles concernent les formations suivantes :

- PACES
- Licence SLIC
- Licence de sciences économiques
- Licence de gestion
- Licence STAPS (Campus de Dijon et du Creusot)
- Licence de psychologie
- Licence LEA anglais/espagnol
- Licence LEA anglais/russe
- Licence LLCE anglais
- Licence droit
- Licence Administration Economique et Sociale (AES) (Campus de Dijon et du Creusot)
- Licence sciences de la terre et de l'environnement
- Nouvelle licence en Sciences de l'éducation (parcours dit « EFEC »)

Il est important de rappeler que l'uB ne sélectionne pas ses futurs étudiants. Pour autant, l'accès à l'Université se fait dans la limite de ses capacités d'accueil, en respectant le principe de l'égalité des candidats à l'accès au service public de l'enseignement supérieur et ce, selon des procédures et un calendrier qui sont mis en place par le Ministère via la plateforme nationale Admission Post-Bac (APB).

C'est à travers cette plateforme nationale que s'opère l'appel des candidats. Si le nombre de vœux dans une formation est supérieur au nombre de places offertes, APB appellera les candidats, lors des trois tours d'admission selon différents paramètres, tels que l'Académie d'origine et l'ordre des vœux. Sont prioritaires, en ce qui concerne l'uB, les bacheliers de l'Académie ayant mis en vœu 1 la filière demandée.

Si la capacité d'accueil est atteinte dès la fin des trois tours d'admission (en juillet), la procédure complémentaire peut ne pas être ouverte (c'est le cas des filières STAPS ou SVTE, par exemple, cette année). En revanche, la procédure complémentaire sera ouverte si la capacité n'est pas atteinte dès juillet.

L'université de Bourgogne s'est engagée, chaque année, à ajuster ses capacités d'accueil de façon à ce qu'une proposition d'affectation soit toujours faites aux élèves de l'Académie ayant mis une formation de l'uB en vœu 1.

Pour la rentrée 2016, la gestion de la plateforme APB ayant été modifiée, l'uB sera désormais dans l'obligation de renseigner une capacité d'accueil pour chaque filière. En conséquence, un travail d'explication et de concertation avec l'ensemble des composantes sera mené cet automne afin de fixer au mieux le seuil des capacités d'accueil pour chaque Licence proposée par l'uB.

Tous les vœux 1 exprimés sur APB par des bacheliers de l'Académie de Dijon ont pu être satisfaits.

2015-2016 : projets et nouveautés

✓ Formations : nouveautés et ambitions internationales

→ Formations ouvertes à la rentrée 2015

Le DUT Génie Civil - Construction Durable à l'IUT de Dijon-Auxerre (campus d'Auxerre) forme des techniciens supérieurs dotés de fortes compétences technologiques, et familiers des aspects non technologiques de la profession (gestion de projets...). Ils sont destinés à exercer indifféremment au niveau de la maîtrise d'ouvrage, de la maîtrise d'œuvre ou des travaux. Leurs compétences couvrent l'ensemble des techniques de construction, des fondations aux structures jusqu'aux équipements techniques, de la stabilité des constructions aux questions de confort thermique, acoustique et visuel, du choix des matériaux à la définition des techniques de construction, du terrassement aux aménagements routiers ou aux ouvrages d'art.

La Licence Education Formation Enseignement Culture (EFEC) à l'ESPE, donne aux étudiants des connaissances générales dans le domaine de l'éducation, de la formation, de l'enseignement et de la culture. En L1, l'enseignement est axé sur la sociologie, la psychologie, la culture et l'économie de l'éducation. A partir de la L2, elle propose une spécialisation progressive vers 3 parcours : l'enseignement, l'éducation-formation et la culture. En fin de L3, elle permet l'ouverture sur des masters spécialisés.

La spécialisation « Infrastructures et réseaux de transport » à l'ISAT de Nevers est née du constat qu'une forte demande se fait ressentir pour la formation de cadres de conception, organisation et maintenance des équipements d'infrastructures et de réseaux (maintenance prédictive, gestion de trafic, accidentologie...) en conception et développement des mobilités durables, capables de prendre en charge l'exploitation, la sécurité, le management et la maintenance des infrastructures routières et ferrées interconnectées à échelle urbaine et interurbaine. Objectif : répondre aux besoins du secteur avec une approche globale des systèmes de transports et une capacité à identifier et implémenter des solutions technologiques et organisationnelles.

→ Des ambitions internationales

Cette année, l'université de Bourgogne ouvre **un nouveau master dont les enseignements sont dispensés en anglais**. Il s'agit du master "Intercultural management", de l'UFR Langues et communication. Ce master complet -M1 et M2- prévoit un semestre obligatoire en Finlande, à l'université d'Helsinki, et développera au cours des années prochaines d'autres propositions de mobilité. Il est entièrement enseigné en langue anglaise, et travaillera en étroite connexion avec le Pôle international et son Centre des langues et des cultures pour tous.

L'objectif à moyen terme est de proposer au moins un Master international pour chacun des 6 grands domaines d'excellence de l'uB :

- Aliment et environnement
- Santé (Health) et ingénierie moléculaire
- Photonique et matériaux avancés
- Apprentissage et Santé (Care)
- Patrimoines et Territoires
- Vigne et Vin

Le développement des masters en anglais s'inscrit dans la politique d'internationalisation des activités universitaires et d'attractivité de l'établissement. Les formations dispensées dans cette langue feront partie intégrante de la prochaine offre de formation.

✓ **L'Espace Entreprises, guichet unique pour simplifier les modalités de collaboration avec le milieu socio-économique**

L'uB poursuit résolument sa politique d'ouverture vers le monde économique et les entreprises.

Dans cet objectif, un Espace Entreprises a été créé en janvier 2015. Dédié aux relations entre l'université et le monde socio-économique, il a été conçu comme un guichet unique, point d'entrée pluri thématique. En relation étroite avec l'ensemble des structures internes de l'établissement, il répond aux questions en matière de recrutement, recherche, innovation, formation initiale, formation continue... et oriente les entreprises vers le bon interlocuteur selon le besoin. L'Espace Entreprises qui s'intègre dans la stratégie de partenariat vers les entreprises, facilite les interactions avec le monde socio-économique et contribue à la modernisation de l'uB et de ses relations avec son environnement.

Par ailleurs, l'Espace Entreprises a déjà élaboré un dispositif de mécénat qui sera prochainement proposé au Conseil d'Administration de l'établissement. Il assurera le suivi de ce dispositif et la mise en place d'un club des entreprises partenaires de l'uB.

La mise en ligne d'un site web dédié à l'Espace Entreprises de l'uB est programmée pour la mi-septembre 2015 : <http://entreprises.u-bourgogne.fr>

✓ **Création du GIP "Pôle Bourgogne Vigne et Vin"**



Né d'une initiative commune de l'université de Bourgogne et du Conseil régional de Bourgogne, le Groupement d'Intérêt Public (GIP) "Pôle Bourgogne Vigne et Vin" a officiellement été créé le 28 juillet 2015.

Structure unique en France, le GIP regroupe l'ensemble des acteurs régionaux de la recherche, de la formation et du transfert du secteur stratégique de la viti-viniculture. Par la présence du Bureau Interprofessionnel des Vins de Bourgogne (BIVB), la filière est directement impliquée dans la démarche, à laquelle sont également associés les grandes agglomérations viticoles de la région (Grand Dijon, Beaune Côte et Sud, Grand Chalon, CAMVAL, Communauté de l'Auxerrois), deux établissements d'enseignement supérieur et de recherche (AgroSup Dijon, ESC Dijon Bourgogne), le Pôle de compétitivité Vitagora, l'État par l'intermédiaire de la DRAAF et deux chambres consulaires (CCI et Chambre régionale d'agriculture de Bourgogne).

Le GIP va engager son activité régulière lors de cette rentrée et a pour ambition de faire de la Bourgogne un modèle à l'échelle nationale et internationale en matière de recherche, de formation et de transfert dans les domaines de la vigne et du vin.

✓ Lancement du Pôle d'excellence hospitalo-universitaire en pharmacologie

L'UB, avec le Centre Georges-François Leclerc (CGFL), le CHU de Dijon, le GIE Pharmimage et le CEA, met en place un pôle hospitalo-universitaire en pharmacologie.

Créé sous la forme d'un Groupement d'Intérêt Scientifique (GIS), ce pôle renforcera le champ thématique de la pharmacologie, fortement identifiant du campus dijonnais, en améliorant la visibilité et en articulant les activités des Unités Mixtes de Recherche concernées de l'université de Bourgogne (3 unités uB/CNRS : ICMUB, ICB, LE2I et 1 unité uB/INSERM : LNC) et des établissements hospitaliers (CGFL, CHU) en lien étroit avec les acteurs industriels locaux du secteur (Oncodesign, Cyclopharma, Trifol, Chematech, NVH-Medicinal...). Il sera construit sur la base de 3 structures fortes existantes : la convention uB-CNRS-CRB 3MIM, le GIE Pharmimage, le Plan d'Investissement d'Avenir (PIA) Equipex IMAPPI. Les organismes de recherche CNRS et CEA apportent leur soutien à la démarche. Ce thème de recherche représente un axe fort pour la région Bourgogne Franche-Comté, car il fait l'objet d'un projet dans le cadre du prochain CPER 2014-2020, soutenu par le CNRS, et d'un programme PARI2 associé (Plan d'Actions Régional pour l'Innovation). Il est aussi inscrit dans la convention de site Bourgogne/Franche-Comté signée par le CNRS en janvier avec ses partenaires.

Les atouts majeurs du pôle pharmacologie :

- une dimension transversale forte : les projets associent chimistes, biologistes, spécialistes du traitement d'images, radiopharmaciens, médecins
- un partenariat public-privé effectif avec des partenaires industriels installés et moteurs
- des projets de R&D labellisés : projets européens, ANR, PIA

✓ PASS'UBFC, nouvelle carte multiservice pour étudiants et personnels



Au 1er septembre 2015, l'Université de Bourgogne Franche-Comté (UBFC) et les CROUS des deux régions lancent la carte multiservice unique.

Services et avantages :

Nouvel outil commun, doté d'une technologie sans contact et adossé à la nouvelle monétique Izly du CROUS, il facilitera la vie des étudiants et des personnels de Bourgogne Franche-Comté :

- carte d'identification : atteste du statut étudiant ou du statut personnel
- carte de mobilité en Bourgogne Franche Comté : prêt de livres dans les BU
- moyen de paiement dans les restaurants universitaires
- carte évolutive : d'autres services personnalisés propres à chaque établissement seront proposés (contrôle d'accès à certains locaux, paiement photocopies, distributeurs automatiques...)

Dossier de presse complet : <http://www.ubfc.fr/wp-content/uploads/2015/06/DP-Carte-multiservice-PASS-UBFC-25062015.pdf>

Contact presse : communication@u-bourgogne.fr, 03.80.39.37.96

Les communiqués de presse sont sur <http://www.u-bourgogne.fr/-Medias-Journalistes-.html>

✓ Vie Etudiante - Ouverture de l'espace Multiplex



Ouverture en septembre 2015 : édifée sur le campus, à proximité des espaces sportifs, cette salle multi-usages de 770 m² comprend un espace commercial au service de l'étudiant.

Cet espace accueillera des spectacles et événements (forums de l'insertion professionnelle, journée des associations, concerts, soirées...).

✓ uB-link.u-bourgogne.fr, le nouveau site des études et de la vie étudiante !

Pour la rentrée, l'université de Bourgogne met en ligne <http://ub-link.u-bourgogne.fr>, son nouveau site d'informations destiné aux étudiants.

Compatible mobile et tablette, il regroupe toutes les informations utiles aux étudiants pour leurs études et la vie sur les campus de l'uB. Doté aussi d'actualités et d'un agenda, il est complémentaire des sites des composantes, du réseau social dédié à l'insertion professionnelle, du site de formation et de l'Environnement Numérique de Travail (ENT). <http://ub-link.u-bourgogne.fr> est naturellement lié aux réseaux sociaux sur lesquels l'université de Bourgogne est très active. Il proposera prochainement une adaptation des contenus en langues étrangères pour les étudiants internationaux ainsi que des contenus et services plus développés pour les alumni de l'uB, des vidéos.

✓ Aménagement du campus : rénovations et nouvelles structures

Les constructions nouvelles prévues dans le cadre de l'**Opération Campus** ont été livrées au printemps 2015 :

- **l'Institut Marey - Maison de la Métallurgie (I3M)** sur le site de NOVAREA
- **Maison Internationale**
- **Salle Multiplex**
- **Bâtiment Mirande** (rénové)

Elles renforcent l'attractivité de notre Université et soutiennent ses ambitions au service des conditions de vie et de travail des personnels et étudiants, de l'internationalisation et de l'ouverture au monde économique.

L'Esplanade Erasme montre aussi un tout nouveau visage. Après un an de travaux, elle s'est muée en un cœur de campus vert et convivial. Une longue promenade de 900 m favorise les moyens de

circulation douce et permet aux étudiants de s'approprier les lieux grâce à des banquettes en matériaux disposées sur les pelouses. Est aussi favorisée la cohésion du campus (uB, CHU, INRA, AgroSup, Services du CROUS) ainsi qu'un lien avec la grande esplanade couvrant l'espace du CHU au Boulevard Petitjean, initié par le Grand Dijon. Au-delà de l'Esplanade Erasme, la plaine de l'IUT (derrière la Maison de l'Université) est en cours de réaménagement. Le patio du bâtiment Droit-Lettre voit également sa façade entièrement rénovée

Enfin, pour répondre au besoin exponentiel et à l'évolution des outils du numérique, l'uB s'est dotée d'un **Green Data Center très sécurisé**. Il abritera le *cluster* de calcul, les équipements réseaux et les infrastructures matérielles des applications métiers nécessaires à la vie et au quotidien du campus (personnels, étudiants, chercheurs, enseignants). Il sera extensible et adaptable pour répondre au phénomène *Big Data* (explosion des données numériques). Pensé durablement, il est connecté sur le réseau de chauffage *via* un échangeur. Les calories à évacuer seront réinjectées dans les circuits de chauffage permettant de récupérer la chaleur produite pour chauffer une partie des bâtiments de l'université. De plus, l'arrivée du Réseau RENATER (Réseau National des Télécommunications pour la Technologie, l'Enseignement et la Recherche), à côté du Data Center, permettra une connexion aisée vers l'extérieur.

Dossier de presse complet présentant les nouvelles infrastructures du campus :

<http://www.u-bourgogne.fr/images/stories/Presse/DIRCOM-DP-Travaux-Campus-Fev-2015.pdf>

- ✓ **Les « Campus Days », un événement entièrement dédié aux nouveaux étudiants !**



Cette année encore, l'accueil des étudiants occupe une place importante à l'uB en septembre. Les **Campus Days**, ce sont 2 semaines d'événements institutionnels et associatifs. L'occasion de (re)découvrir le campus dijonnais sous un nouveau jour !

Du 14 au 30 septembre 2015

Les étudiants y trouveront toute l'information dont ils ont besoin auprès des services, des associations de l'uB et des partenaires (CROUS, Divia...). Durant cette période, les nouveaux étudiants bénéficieront d'un tutorat pour leur présenter le fonctionnement de l'établissement, le déroulement de leurs études, la vie sur le campus... Un événement qui se veut vivant et chaleureux, avec des journées dédiées au sport, à la

santé et à la culture, des animations et des soirées spectacle. Placées au cœur du dispositif, les associations étudiantes mettront en avant la richesse et qualité de la vie étudiante. Les Campus Days seront clôturés par la cérémonie de rentrée solennelle organisée à **Dijon le jeudi 8 octobre**. Comme l'année dernière, une cérémonie est organisée sur chacun des sites territoriaux de l'université de Bourgogne.

Programme complet des Campus Days :

<http://www.u-bourgogne.fr/images/stories/Agenda/campus-days-programme-bd-definitif.pdf>

Contact presse : communication@u-bourgogne.fr, 03.80.39.37.96

Les communiqués de presse sont sur <http://www.u-bourgogne.fr/-Medias-Journalistes-.html>

2014 - 2015

Retour sur une année universitaire riche en décisions et en évolutions

✓ L'Université Bourgogne Franche-Comté (UBFC)

L'Université Bourgogne Franche-Comté (UBFC) a été créée le 1er avril 2015 par décret publié au Journal Officiel le 11 mars 2015. Elle est une Communauté d'universités et d'établissements de 56 000 étudiants et de 6 500 personnels étendue sur 12 sites. UBFC est l'émanation d'un processus de rapprochement initié en 2004 entre l'université de Bourgogne et l'Université de Franche-Comté pour construire un grand ensemble interrégional associant les établissements d'enseignement supérieur et de recherche de Bourgogne et de Franche-Comté.



Ses membres fondateurs sont :

- l'université de Bourgogne (uB)
- l'Université de Franche-Comté (UFC)
- l'Université de Technologie de Belfort-Montbéliard (UTBM)
- l'École Nationale Supérieure de Mécanique et des Microtechniques de Besançon (ENSMM)
- AgroSup Dijon
- le Groupe École Supérieure de Commerce de Dijon (ESC Dijon Bourgogne)

L'ENSAM (site à Cluny) a aussi vocation à intégrer ce regroupement. Par ailleurs, UBFC nouera des partenariats étroits avec d'autres établissements d'enseignement supérieur et de recherche localisés en Bourgogne Franche-Comté.

UBFC constitue donc un puissant levier pour **accroître l'attractivité territoriale** en stimulant le **développement socio-économique et culturel** de la Bourgogne Franche-Comté. Son ambition est double : assurer ses missions pour un service public de proximité et de qualité et accroître sa **visibilité nationale et internationale**, notamment en portant des projets structurants d'envergure, tel le **Projet I-SITE BFC**.

Toutes les informations sur la COMUE UBFC sont disponibles sur <http://www.ubfc.fr/>

Contact presse : communication@u-bourgogne.fr, 03.80.39.37.96

Les communiqués de presse sont sur <http://www.u-bourgogne.fr/-Medias-Journalistes-.html>

✓ Candidature I-SITE - Projet UBFC présélectionné : une très belle reconnaissance de notre stratégie inter-régionale

« Les projets I-SITE sont des projets d'universités et d'établissements qui valorisent des atouts scientifiques thématiques plus concentrés, distinctifs, reconnus sur le plan international et qui en font un levier d'entraînement et un point d'appui de leur stratégie de développement et de partenariat avec le monde économique » (source AEF).

Porté par UBFC, le projet I-SITE BFC associe aux 6 membres fondateurs, l'École Nationale Supérieure des Arts et Métiers, les organismes de recherche (INRA, INSERM, CNRS, CEA) et les établissements hospitalo-universitaires de Bourgogne Franche-Comté : CHU Dijon, CHRU Besançon, Centre Georges-François Leclerc (CGFL), Etablissement Français du Sang (EFS). Il a été fortement soutenu par le monde socio-économique et l'ensemble des collectivités territoriales de Bourgogne Franche-Comté.

Le Ministère de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (MENESR) et le Commissariat Général à l'Investissement (CGI) ont communiqué en mai 2015 la liste des projets présélectionnés par un jury international dans le cadre de l'appel à projets IDEX/I-SITE. Le niveau de sélection a été particulièrement fort puisque, sur 20 projets IDEX/I-SITE déposés, seuls 8 ont été retenus après cette première phase de sélection.

Plus spécifiquement, parmi les 13 dossiers concourant directement pour une reconnaissance I-SITE, seuls 3 d'entre eux ont été présélectionnés, dont celui porté par Université Bourgogne Franche-Comté (UBFC) sous la direction scientifique du Professeur Alain Dereux. Cette rigueur dans la sélection des projets témoigne indubitablement de la grande qualité du dossier UBFC.

Cette présélection valide donc, de manière très claire, l'approche retenue pour construire ce projet, les grands choix stratégiques qui en font la structure de base, en particulier celui de concentrer 75 % des ressources du projet sur des domaines prioritaires, avec pour objectif à 10 ans, d'entraîner une grande partie de la communauté des universités et écoles de Bourgogne Franche-Comté vers des approches pluridisciplinaires gravitant autour des domaines ciblés.

Pour le consortium, la présélection du projet I-SITE BFC témoigne d'une triple reconnaissance :

→ reconnaissance de la capacité à travailler ensemble pour défendre une vision partagée de l'avenir de l'enseignement supérieur et de la recherche en Bourgogne Franche-Comté

→ reconnaissance des liens étroits entre les établissements d'enseignement supérieur et de recherche et hospitalo-universitaires de Bourgogne Franche-Comté, les acteurs du monde socio-économique et les collectivités territoriales de Bourgogne Franche-Comté

→ reconnaissance de la qualité des équipes scientifiques des établissements de Bourgogne Franche-Comté

UBFC et l'ensemble des partenaires restent mobilisés pour la phase de sélection et la nouvelle audition devant un jury international prévue en janvier 2016.

Plaquette I-Site BFC disponible en ligne :

http://www.ubfc.fr/wp-content/uploads/2015/06/D%C3%A9pliant-I-SITE_A4.pdf

✓ PIA « Développement de la culture scientifique et technique »

Une des belles réussites qui ont marquées l'année 2014/2015 est la sélection du projet « Réseau des Experimentarium » dans le cadre des programmes d'investissements d'avenir « développement de la culture scientifique et technique ».

L'Experimentarium est un programme de formation des chercheurs au partage de leur activité avec tous les publics. Il a été inventé par l'université de Bourgogne en 2001.

Cette année, le projet de « Réseau des Experimentarium » a été sélectionné pour sa capacité à inciter les jeunes à s'intéresser à la recherche et à s'engager dans les sciences, dans une logique d'égalité des chances sur tous les territoires.

Il est coordonné par la Mission Culture Scientifique avec le soutien de l'OCIM.

Doté d'un budget de 600 k€, il permettra le développement de l'Experimentarium en Bourgogne-Franche-Comté, en PACA et Normandie.

Il réactivera les Experimentarium déjà initiés par notre université en Lorraine et en Guyane.

Au total, plus de 2000 ateliers de rencontre et de partage « un chercheur – un groupe », ainsi qu'un événement annuel réunissant tous les acteurs du réseau seront produits chaque année.

C'est une véritable reconnaissance pour notre établissement puisque seulement trois autres universités ont obtenu ce financement depuis 2010.

✓ Prix d'excellence en enseignement

En 2014-2015, l'université de Bourgogne a décerné pour la 1^{ère} fois trois prix d'excellence en enseignement (PEE), dotés chacun d'un montant de 3.000 €.

C'est une première en France. À l'image de ce qui est pratiqué dans des universités étrangères, spécialement au Canada, ces prix d'excellence en enseignement sont destinés au bénéfice des enseignants et enseignants-chercheurs titulaires de l'uB qui se distinguent par leurs pratiques pédagogiques. Ils peuvent être individuels ou collectifs.

Par l'attribution de ces prix, sont honorés des enseignants et enseignants-chercheurs qui ont procédé à des « innovations » pédagogiques, c'est-à-dire qui ont fait évoluer leurs pratiques pédagogiques par rapport aux normes habituelles dans une discipline donnée afin de rehausser la qualité des apprentissages des étudiants. Les prix seront remis aux lauréats le 8 octobre 2015 au cours de la cérémonie officielle de rentrée sur le campus de Dijon.

Ces Prix s'inscrivent dans une politique globale, à côté par exemple, de la « semaine de la pédagogie », du plan de formation proposé par le CIPE ou encore des décharges de services pour les enseignants-chercheurs nouvellement nommés.

✓ Finances et budget - équilibre budgétaire maintenu, poursuite des investissements

La situation financière de l'université de Bourgogne est saine, mais les indicateurs sont en baisse :

- Le compte de résultat à l'issue de l'année 2014 présente un budget excédentaire mais ce résultat continue à diminuer au fil du temps : entre 2013 et 2014 (dernier résultat connu), la baisse avoisine le million d'euros ;
- le Fonds de Roulement Net Global (FRNG) est stabilisé à 40,2 millions d'euros à la clôture 2014 ;
- La capacité d'autofinancement (CAF) a progressé passant de 4.9 millions d'euros en 2013 à 5.7 millions d'euros en 2014, témoignant de la capacité de notre établissement à renforcer les éléments lui permettant de financer sa croissance.

Le contexte national pèse sur notre établissement et les marges de manœuvre sont de plus en plus étroites. L'année 2015 a en particulier été marquée par le doublement de la réserve de précaution assorti d'une autorisation de prélever sur fonds de roulement pour financer des dépenses de fonctionnement. Pour 2016, le Ministère a d'ores et déjà annoncé que pour financer certaines mesures, il devrait par ailleurs réduire ses dépenses de plus de 300 millions d'euros, sans pour autant en préciser les modalités. De fortes incertitudes pèsent donc sur le volume des dotations qui seront accordées à l'université de Bourgogne. Parallèlement, des hausses significatives et récurrentes de certaines dépenses sont à anticiper.

Plus que jamais, le chemin pour l'université de Bourgogne est celui d'une politique « rigoureuse en terme de fonctionnement, mais généreuse en terme d'investissements », seul susceptible de préparer l'avenir.

Des programmes d'investissement ambitieux ont été adoptés en 2013 (PPI nouvelles infrastructures sportives ; PPI rénovation d'équipements de travaux pratiques ; PPI projets innovants de nos composantes ; PPI maintenance des infrastructures de nos sites territoriaux ; PPI pour développement de nos infrastructures), puis **en 2014** (infrastructures scientifiques et plateformes de recherche ; rénovation du bâtiment « Droit-Lettres »). Au printemps 2015 de nouveaux PPI ont été votés notamment dans la cadre de l'élaboration du CPER :

- le PPI Pharmaco-imagerie destiné à l'extension d'un bâtiment dédié à celle-ci : engageant 1 million d'euros de la part de l'uB pour une enveloppe globale de 2,750 millions d'euros ;
- le PPI Learning centre avec 1 140 000 € de financements uB sur une enveloppe de 5,8 millions d'euros ;
- le PPI Carte multiservice : l'uB finance 700 000 € sur une enveloppe de 1,7 million d'euros.
- Par ailleurs l'établissement a décidé de financer deux opérations de grande envergure :
- l'accessibilité Handicap en ouvrant en 2015 une enveloppe de 2 millions d'euros ;
- des opérations de sécurisation (traitement d'air et sorbonnes).

Pour ces deux opérations qui représentent respectivement 2 millions et 3 millions d'euros, une demande de cofinancement, à hauteur de 50%, a été sollicitée auprès de l'Etat.

✓ Vie étudiante

Le dynamisme associatif de l'université de Bourgogne est reconnu grâce à l'activité des 120 associations étudiantes labellisées (filières d'enseignement, culturelles, sportives, humanitaires). Ces associations étudiantes constituent un espace privilégié de rencontres, d'échanges et de détente. L'Université reconnaît ses associations par le label « association des Campus ». Ce label leur permet de profiter de tous les services proposés par l'uB. A travers le Fonds de Solidarité et de Développement des Initiatives Etudiantes (FSDIE), l'université de Bourgogne finance chaque année environ 175 projets portés par les associations étudiantes.

Centre de Prévention et de Santé Universitaire (CPSU)

A la rentrée 2014, le service de promotion et de prévention de la santé de l'université de Bourgogne a ajouté à ses activités celle d'un centre de santé (consultations médicales sur le campus).

Ainsi, outre les milliers d'entretiens qu'il réalise dans le cadre de ses activités de prévention (plus de 10.000 sur les campus de l'uB) permettant de faire un bilan médical, psychologique et social avec chaque étudiant au cours de ses premières années d'études, ce sont **plus de 5.000 consultations qui ont été réalisées dans le cadre du nouveau centre de santé**. Ce service est désormais accessible sur l'ensemble des campus de l'uB, puisque Mâcon bénéficie de ce dispositif depuis la rentrée 2015.

Pour rappel, sont proposés aux étudiants des consultations de médecine générale, tabacologie, gynécologie, consultations vaccinales, de dépistage des IST, des consultations de planning familial, des entretiens avec un psychologue...

Centre des Pratiques de l'Écrit et de l'Oral (CEPREO)

1^{er} centre de ce type en France, le CEPREO a entamé en 2014 - 2015 sa première année officielle de fonctionnement. Il s'adresse à tous les étudiants connaissant des difficultés d'orthographe ou d'expression et qui maîtrisent insuffisamment la production d'écrits académiques. Dans ce cadre, des rendez-vous individuels, des stages intensifs d'orthographe, des services en ligne et des échanges de bonnes pratiques sont proposés à ceux qui le souhaitent.

En 2015-2016, le CEPREO a le projet de proposer ses activités également aux milieux professionnels (entreprises, services publics), tant il est essentiel pour tous de maîtriser la langue écrite ou orale dans l'activité professionnelle.

✓ Ils font le succès de l'uB

Zoom sur...

Alain Dereux, distingué par le CNRS pour ses travaux de recherche



Alain Dereux, Directeur du laboratoire Interdisciplinaire Carnot de Bourgogne, a obtenu en avril 2015 la médaille d'argent du CNRS. Il recevra son prix le 23 octobre.

Cette récompense distingue un chercheur pour l'originalité, la qualité et l'importance de ses travaux, reconnus sur le plan national et international. Les travaux du professeur Alain Dereux portent sur les **applications en photonique** des plasmons de surface : l'un des enjeux actuels est de remplacer la communication électronique (générant une forte consommation électrique et une dissipation importante de chaleur) par une technologie pour laquelle la dissipation de chaleur est beaucoup moins critique : la lumière. La lumière étant capable de véhiculer de l'information, il est possible de remplacer les connexions électriques en cuivre à l'intérieur des puces par des « circuits photoniques » (analogue aux fibres optiques mais davantage miniaturisés).

La liste complète des distinctions obtenues par les étudiants et par les personnels de l'uB est disponible en ligne : <http://www.u-bourgogne.fr/-Distinctions-.html>